

DECRET D/2019/ 281 /PRG/SG

PORTANT NOMINATION D'UN HAUT CADRE
A LA DIRECTION GENERALE DU RENSEIGNEMENT EXTERIEUR

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution;

Vu la Loi L/2018/N°025/AN du 03 Juillet 2018, portant Organisation Générale de l'Administration Publique ;

Vu le Décret D/2016/195/PRG/SGG du 27 juin 2016 portant Création de la Direction du Renseignement Extérieur ;

Vu le Décret D/2016/213/PRG/SGG du 08 juillet 2016 portant Nomination du Directeur Général du Renseignement Extérieur;

DECRETE

Article 1^{er} : Colonel Ninguir CAMARA est nommé Directeur Général Adjoint du Renseignement Extérieur.

Article 2 : Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 16 OCT. 2019



PROFESSEUR ALPHA CONDE